



EQUIPEMENTS BIOMASSE VECTEUR AIR

QUALIBOIS AIR

⊕ DURÉE : 3 jours (21 heures)

PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire le français, avoir au minimum 18 ans.

Niveau CAP second œuvre ou équivalent - Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Inductive et participative. Classeurs papiers couleurs, vidéoprojection, installation en fonctionnement, plateforme pédagogique.

VALIDATION

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests...

Délivrance d'une attestation en fin de formation.

Pratique en cours de formation et QCM en fin de session pour qualification QUALIT'ENR

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment :

- ➔ Objectif général : Devenir référent technique équipements biomasse vecteur AIR
- ➔ Objectif de formation : Acquérir les compétences permettant de réaliser des installations d'appareil Biomasse vecteur AIR dans le respect des règles de l'art

PROGRAMME

Jour 1 :

- OUVERTURE / INTRODUCTION :
 - Objectifs et programme du stage
 - Recueil des attentes
- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers
 - Pourquoi réduire nos consommations ?
 - Le contexte RT 2012
 - Le marché des appareils bois énergie
 - Label Flamme Verte
 - Combustible (bois bûches, granulés, brique, label / certification combustible, taux d'humidité, pouvoir calorifique, séchage, conditions de stockage...)
 - Combustion du bois : les différentes étapes, les rendements...
 - Qualité de l'air et émission de polluants (les polluants émis par le chauffage au bois, les solutions, à mettre en œuvre pour éviter les émissions de polluants)
 - Liste des différents appareils à bois existant sur le marché (les poêles, les inserts, cuisinières, appareils mixtes..., les avantages / inconvénients de chaque système existant sans entrer dans le détail)
 - Principe de fonctionnement d'un appareil bois indépendant
 - Les incitations financières
 - Le dossier administratif à remettre au client tout au long de l'installation (devis, dossier à remettre au client, PV de réception...)
- Concevoir et dimensionner une installation au plus juste des besoins et en fonction de l'existant
 - Déperditions du bâtiment (présenter les méthodes simples comme la méthode G, analyse sommaire de l'enveloppe du bâtiment, apports gratuits...)
 - Les différents paramètres à prendre en compte pour pouvoir configurer au mieux l'appareil bois indépendant
 - Forme, volume, configuration du local
 - Les attentes du client : esthétique, confort
 - Les exigences d'étanchéité à l'air et les modes de raccordements



www.crefab.fr

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57

Jour 2 :

- Concevoir une installation au plus juste des besoins et en fonction de l'existant
 - Désignation des conduits :
Compatibilité entre le conduit et l'appareil ; passage des planchers et notions sur les exigences d'étanchéité à l'air du bâti ; souches
 - Dimensionnement : Connaître et éliminer les risques d'incendie et d'intoxication ; garantir la pérennité de l'installation
- Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur
 - Fumisterie : mise en œuvre des conduits de fumée et des conduits de raccordement, modérateur de tirage, réhabilitation des conduits, tubage, ventilation des coffrages...
 - Les appareils à bois indépendants : amenée d'air comburant, distribution et récupération d'air chaud, règles et mise en œuvre des différents types d'appareils à bois (insert, poêle, cuisinière...)
 - Le PV de réception à remettre au client et la fiche d'auto-contrôle à usage interne : les points clés à mettre en avant auprès de son client

Jour 3 :

- Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur :
 - TP1 : Mise en service d'une installation
 - TP2 : Auto-contrôle de l'installation
 - TP3 : Mesures
 - Planifier la maintenance de l'exploitation
 - Partie sur les différents points à vérifier lors d'une maintenance préventive (entretien) : Conseils au client sur l'usage et l'entretien au quotidien : allumage par le haut, réglage des entrées d'air tout au long du cycle, quelle taille de bûche utiliser pour mon appareil, quelle qualité de combustible, comment entretenir son appareil... + les messages du guide Ademe se chauffer au bois
- Résoudre les études de cas présentant une panne sur un appareil bois indépendant : Refoulement ; Bistrage ; Mise à défaut appareil

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57